



Remplacé suite à un rachat de societe

Par **Visiteur**, le **19/07/2007 à 10:18**

bonjour
Je suis responsable d'une equipe informatique dans une societe sur Paris qui a été rachetée l'été dernier.
Hier a été annoncé que mon equipe serait supprimée en 2008 et que des postes seront proposés au sein de l'equipe informatique de la société racheteuse.
Cette société est dans une autre region.
Chacun aura un entretien individuel la semaine prochaine pour echanger sur leurs souhaits.
Personnellement, un manager de la société racheteuse arrive dans 10 jours pour prendre ma place et la société me propose de devenir son adjoint.
Ceci ne m'interesse pas.
Est ce que mon role peut etre changé ou doivent ils modifier mon contrat de travail pour cela ?
Ont ils des devoirs en terme de procedure pour faire ce remplacement ? cela me semble rapide. Rien n'est formalisé aujourd'hui.
Si je ne trouve pas d'accord avant l'arrivée de cette personne, que dois je faire puisque je n'aurai plus de fonction ?
je souhaite arriver à un licenciement sans cause réelle ou sérieuse. Ce deplacement est strategique (aucune raison economique).
quelle est la bonne demarche ?
En vous remerciant pour votre aide.